













LE SERVICE PUBLIC ALGORITHMIQUE:



CERCLE FRANCE-AMÉRIQUES, 9 avenue Franklin D. Roosevelt, Paris 8ème

lundi 20 mars, 14h00

Sous la direction scientifique de :

Karim Benyekhlef I Bertrand du Marais I Gregory Lewkowicz I Marina Teller

PROGRAMME

Introduction

- Marie-Laure Denis | Présidente de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
- Alexandre Lallet | Conseiller d'État, Rapporteur « Intelligence artificielle et action publique : construire la confiance, servir la performance » (TBC)

Table ronde 1 – Service public « by design » : concevoir et mettre en œuvre l'administration algorithmique

Présidence Karim Benyekhlef | Directeur du Laboratoire de cyberjustice et titulaire de la Chaire LexUM en information juridique, Université de Montréal

Avec les interventions de :

- Bertrand du Marais | Conseiller d'État, Commissaire à la CNIL, FIDES
- Grégory Lewkowicz | Directeur du Smart Law Hub, Centre Perelman, Université Libre de Bruxelles
- · Anne-Claire Grandjean | Déléguée du Défenseur des droits
- Frédéric Marty | Chargé de recherches CNRS, Université Côte d'Azur, Membre du Collège de l'Autorité de la concurrence
- Caroline Lequesne-Roth | Resp. de la formation Droit algorithmique et gouvernance des données, Université Côte d'Azur
- Henri Verdier | Ambassadeur de France pour le numérique, créateur d'Etalab et de la DINUM

PROGRAMME

Table ronde 2 – Droits et libertés à l'épreuve de l'administration algorithmique : le service public algorithmique, un service citoyen ?

Présidence **Bertrand du Marais** | Conseiller d'État, Commissaire à la CNIL, FIDES

Avec les interventions de :

- Karim Benyekhlef | Directeur du Laboratoire de cyberjustice et titulaire de la Chaire LexUM en information juridique, Université de Montréal
- Marina Teller | Titulaire de la Chaire 3IA Côte d'Azur « Droit économique et Intelligence Artificielle », Université Côte d'Azur
- Elise Degrave | Directrice de recherches au NADI (Namur Digital Institute) et co-directrice de la Chaire E-gouvernement, Université de Namur
- Lucie Cluzel | Resp. de la formation Droit du numérique, Université de Nanterre
- Alexandre Flückiger | Directeur du Département de droit public, Université de Genève
- Benoît Frydman | Directeur du Centre Perelman, Université Libre de Bruxelles

Discours de clôture

 Marina Teller | Titulaire de la Chaire 3IA Côte d'Azur « Droit économique et IA », Université Côte d'Azur

Événement organisé dans le cadre de la Chaire « Droit économique et Intelligence artificielle » - DL4T - 3IA Côte d'Azur http://droit.univ-cotedazur.fr/dl4t